



SNUipp-FSU

19 bd Wallach
68100 MULHOUSE
Tel: 03 89 54 92 58
snu68@snuipp.fr
<http://68.snuipp.fr>

Jeudi 3 novembre 2011

**Compte-rendu de l'entrevue
du SNUipp-FSU et d'une délégation de directeurs (trices)
avec l'Inspectrice d'Académie sur la direction d'école.**

La délégation a été reçue par Mme Savouret (Inspectrice d'Académie), M. Ehret (IA adjoint), M. Galland (secrétaire général de l'IA)

La délégation est intervenue autour de 3 thèmes :

- 1) Un état des lieux : une surcharge de travail de plus en plus lourde.***
- 2) Des propositions dans un cadre départemental.***
- 3) Les écoles en situation particulière : bilingues, RPI non-fusionnés, écoles mulhousiennes.***

1) Les difficultés rencontrées au quotidien.

Depuis de nombreuses années, les tâches des directeurs(trices) d'écoles se sont accumulées et complexifiées.

- des « outils informatiques lourds et mangeurs de temps » : base élève, TBE

La discussion s'est engagée sur le TBE et son « utilité ».

L'IA prétend que cet outil n'a pas pour objectif de surveiller ce qui se passe dans les écoles mais il doit simplifier la tâche des directeurs(trices) en leur évitant de répondre aux nombreuses enquêtes. Pour elle, cet outil n'est pas encore entièrement opérationnel car l'administration n'a pas été en mesure de faire sa partie de travail (saisie des effectifs, des résultats des évaluations etc...).

Concernant les évaluations nationales et départementales, des ambiguïtés demeurent entre ce qui est du domaine des adjoints et celui du directeur (notamment la remontée des résultats).

- une gestion de la vie scolaire difficile :

Le processus d'intégration des élèves handicapés a généré un temps de prise en charge très important (dossier de reconnaissance par la MDPH, réunion des équipes éducatives, rédaction des PPS, accompagnement de l'AVS), organisation des PAI.

Les relations avec les partenaires de l'école (mairie, parents ...), la gestion administrative des enseignants, la gestion quotidienne des élèves... demandent de plus en plus de temps.

- une explosion du nombre d'enquêtes de tout type (PPRE, aide personnalisée, ENR, ...) qui sont souvent en doublon avec d'autres déjà faites ou avec le TBE.
- la gestion des circulaires : via internet, le nombre de circulaires a explosé. Rien que les 2 premiers jours de rentrée, plus de 20 circulaires sont arrivées dans les écoles. L'IA a promis de se pencher sur cette question et va à nouveau réunir ces services pour clarifier et simplifier les envois.
- la question de la sécurité alors que les directeurs (trices) ne sont pas formés: la mise en place du PPMS et sa mise en pratique, le document unique.
- La lourdeur du projet d'école avec des indicateurs basés sur les évaluations
- pour certains s'ajoutent l'organisation de l'accompagnement éducatif, des cours ELCO,...

Conclusion : les directeurs(trices) des écoles ne travaillent plus dans la sérénité. Ils (elles) ont l'impression d'accomplir de nombreuses tâches dont ils (elles) ne voient pas l'utilité. La qualité de leur travail ne se

dégrade pas seulement au niveau administratif mais aussi dans le domaine pédagogique pour ceux qui ont la charge d'une classe.

Les directeurs(trices) ont besoin de temps pour assurer l'ensemble des missions qui leur sont confiées, en particulier l'organisation des projets pédagogiques

2) Des propositions départementales :

L'IA ne pouvant pas répondre sur des questions d'ordre national (salaires, décharges, nombre d'EVS ...), la délégation a fait des propositions d'amélioration au niveau départemental :

- décharger tous les directeurs(trices) de l'aide personnalisée tout en organisant la prise en charge de leurs élèves au sein du conseil des maîtres.

IA : cette demande va être transmise à Mme le Recteur pour décision.

- organiser les réunions de directeurs(trices) sur le temps institutionnel (ex : animation pédagogique)

IA : des consignes vont être donnés en ce sens aux IEN.

- aider les écoles sans décharge en leur mettant à disposition des ZIL qui n'assurent pas de remplacement.

IA : accord sur le principe et des consignes seront données aux IEN.

- développer une formation continue des directeurs(trices) d'école avec des stages sur la gestion des conflits, le travail en équipe, la sécurité des bâtiments...

IA : accord pour organiser des stages en fonction des moyens de remplacement.

- envisager une souplesse sur la question des décharges notamment lorsqu'une école passe en dessous d'un seuil « fatidique » (écoles de 4, 9 et 13 classes) avec maintien de l'ancien temps de décharge lorsque c'est nécessaire.

IA : un avis est toujours demandé à l'IEN et dans certains cas la décharge peut être maintenue (cas de certaines écoles mulhousiennes).

- revoir l'organisation des inspections des directeurs(trices) qui subissent une double inspection (direction et classe) avec la proposition de séparer les deux inspections dans le temps.

IA : aucun commentaire

3) Les questions particulières.

- Les RPI non-fusionnés : demande d'une meilleure prise en compte du travail du (de la) directeur(trice) qui fait la coordination entre les différentes écoles afin qu'il/elle bénéficie également d'un temps de décharge.

- Les directions avec classes bilingues : constat de relations difficiles avec des parents souvent très exigeants.

- « Les grosses écoles » notamment celles de Mulhouse : mise en œuvre de multiples dispositifs (accompagnement éducatif, opération coup de pouce, activités péri et extrascolaires diverses, cours ELCO ...).